

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

TOULOUSE MÉTROPOLE

2017 >>> 2020 >>> 2030

APPROBATION DU PROJET DE PCAET

Conseil métropolitain du 28 juin 2018 :

- Délibération pour l'approbation du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole.
- 4 priorités :
 - ✓ amélioration de la qualité de l'air pour la santé
 - ✓ adaptation du territoire au changement climatique
 - ✓ transition énergétique pour la croissance verte
 - ✓ atténuation de l'impact des activités du territoire sur le climat (réduction des émissions GES)

Ces thématiques constituent la trame du PCAET et sont intégrées de façon transversale dans les différents axes du plan d'actions.

APPROBATION DU PROJET DE PCAET

Le PCAET se compose de plusieurs éléments :

1. le diagnostic territorial
2. la stratégie territoriale qui fixe des ambitions mesurables à atteindre à horizon 2030
3. le plan d'actions 2018-2023 comportant des actions relevant des champs d'intervention de la collectivité, de son exemplarité et de la mobilisation des acteurs territoriaux et des partenaires
4. la description du dispositif de suivi et d'évaluation du plan d'actions

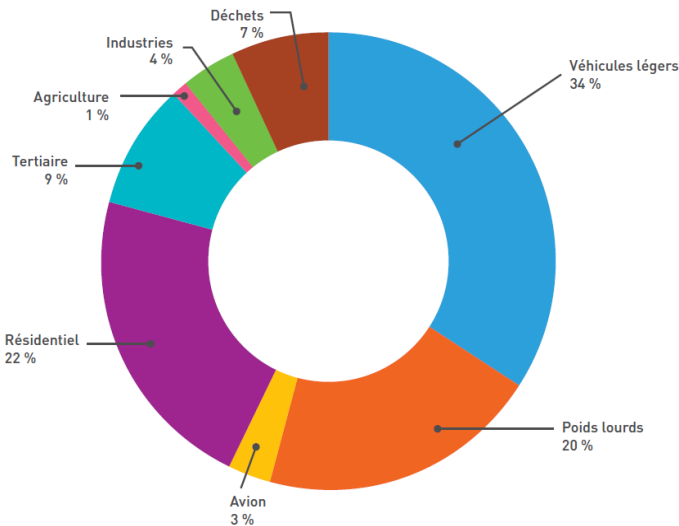
LE DIAGNOSTIC

Forte dynamique démographique sur un territoire encore préservé

- ↪ + 8100 habitants / an depuis 20 ans
- ↪ + 1,3% / an d'ici 2030 (+ 0,4% au niveau national)
- ↪ 45% d'espaces agro-naturels

Bilan GES 2015

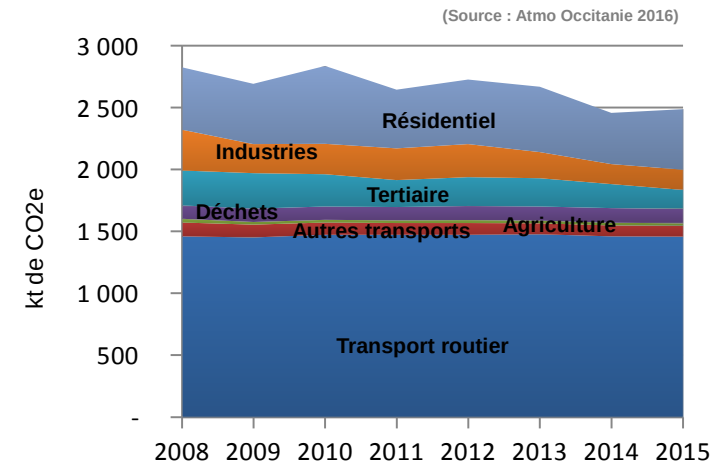
↪ Transport : + de la moitié des émissions globales du territoire



Répartition des émissions de gaz à effet de serre sur Toulouse Métropole en 2015 (ATMO Occitanie et Enedis)

Emissions GES du territoire en baisse entre 2008 et 2015

- ↪ - 12% d'émissions (surtout industriel et tertiaire)
- ↪ Stabilité des émissions transports (+ de la 1/2 des émissions globales)
- ↪ Forte variabilité des consommations résidentielles (consommations en chauffage évoluant selon le climat)

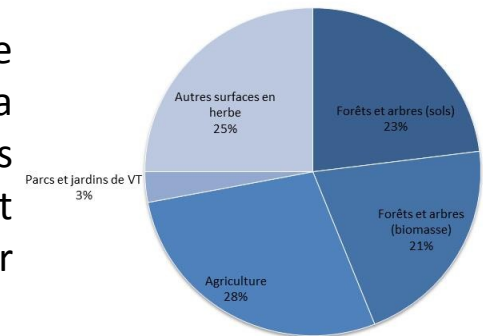


Espaces naturels : un atout à préserver absolument

↪ Stockage du carbone : équivalent de quasiment 3 ans d'émissions GES stockées dans les sols et la végétation

↪ Adaptation du territoire : îlots de fraîcheur (augmentation nette de la moyenne annuelle des températures depuis 1951, le réchauffement pourrait atteindre +4°C à l'horizon 2071-2100 par rapport à la période 1976-2005).

Répartition de la séquestration de CO₂



(Source : Rapport mission 3 AMO 2017)

LE DIAGNOSTIC

Qualité de l'air : un enjeu majeur de santé

↳ Légère tendance à la baisse depuis 2008 pour les polluants atmosphériques majeurs : oxydes d'azote (NOx) et particules fines (PM2,5 et PM10). Malgré l'augmentation des déplacements, le rajeunissement du parc auto local permet une réduction des émissions.

↳ Transport : 1er secteur émetteur de polluants atmosphériques, suivi par les dispositifs de chauffage (résidentiel et tertiaire)

(Source : Atmo Occitanie 2016)



Dépendance aux énergies fossiles

↳ Forte dépendance (pétrole et gaz) induisant une vulnérabilité économique aux variations du prix du baril de pétrole. Nécessité d'une sobriété énergétique.



35%



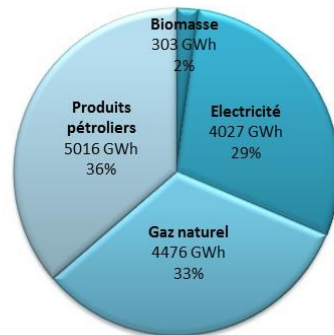
29%



23%



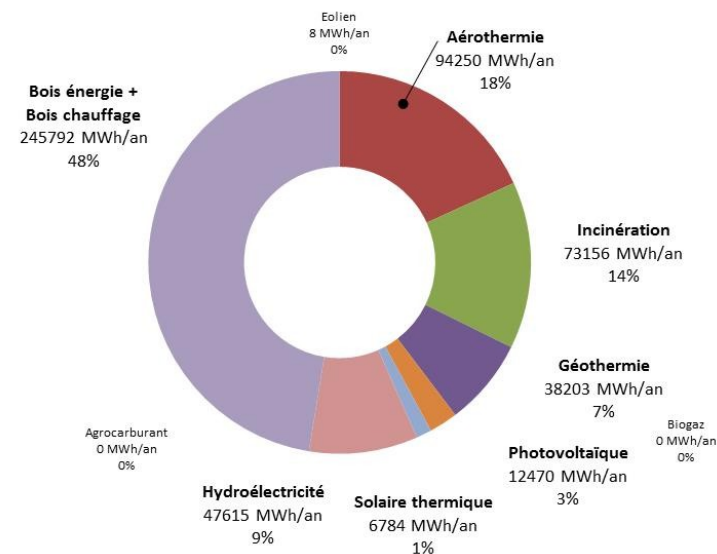
13%



Consommations d'énergie du territoire (OREO 2016)

Un levier : la production d'énergies renouvelables

- ↳ Réduction de la dépendance aux énergies fossiles
- ↳ Réduction des émissions de GES
- ↳ Réduction des NOx issus du transport
- ↳ Retombées économiques locales



Répartition de la production d'énergie renouvelable par type d'énergie (Schéma directeur des énergies renouvelables de Toulouse Métropole 2013)

Le scénario local de transition énergétique

Délibération du 13 avril 2017

Stratégie Climat fixant à horizon 2030 :

- ✓ **-40% d'émissions de GES**
- ✓ **-20% de consommation énergétique finale**
- ✓ **x 2 part locale d'EnR&R dans la consommation d'énergie du territoire**

LA STRATEGIE

6 grands axes assortis d'ambitions chiffrées

Axe 1 Assurer le bien vivre dans la métropole : amplifier massivement l'action sur la rénovation des logements et la qualité des aménagements

AMBITION "Plus de la moitié des métropolitains vivant dans un logement agréable et performant en 2030 (rénové ou postérieur à la RT 2012) "

Axe 2 Rendre du temps aux métropolitains : favoriser l'éco-mobilité

AMBITION " 50% des déplacements réalisés autrement qu'en véhicules motorisés thermiques individuels à horizon 2030 "

Axe 3 Développer des productions et des consommations d'énergies renouvelables locales

AMBITION " Doubler la part des énergies renouvelables locales dans la consommation d'énergie du territoire à 2030 "

Axe 4 Entreprendre, produire et consommer durablement dans une ville intelligente

AMBITION " 1 emploi sur 10 dans des métiers verts d'ici 2030 "

Axe 5 Affirmer Toulouse Métropole comme animatrice territoriale de la transition énergétique

AMBITION " Faire agir toutes les catégories d'acteurs pour la transition énergétique dans le cadre du Plan Climat "

Axe 6 Innover pour l'exemplarité et généraliser les pratiques d'excellence

AMBITION " Une collectivité à énergie positive en 2030 "

LE PLAN D' ACTIONS

La collectivité met en œuvre des projets emblématiques :

- ✓ développement de l'offre transports en commun, plan vélo,
- ✓ plan qualité de l'air, zone à circulation restreinte,
- ✓ réseaux de chaleur, centrales photovoltaïques, production de biogaz,
- ✓ projet alimentaire de territoire,
- ✓ économie circulaire
- ✓ mesures en temps réel de la température (adaptation au CC) ...

Plus de 80 fiches actions :

- ✓ 62 actions concourent à l'atténuation des émissions de GES
- ✓ 31 actions concourent à l'adaptation du territoire face au CC
- ✓ 40 actions concourent à l'amélioration de la qualité de l'air
- ✓ 22 actions favorisent la croissance verte.

Principe d'agilité du Plan d'actions :

démarche d'amélioration continue, enrichissement régulier du PCAET avec de nouvelles actions portées par la Métropole et par les forces vives du territoire.

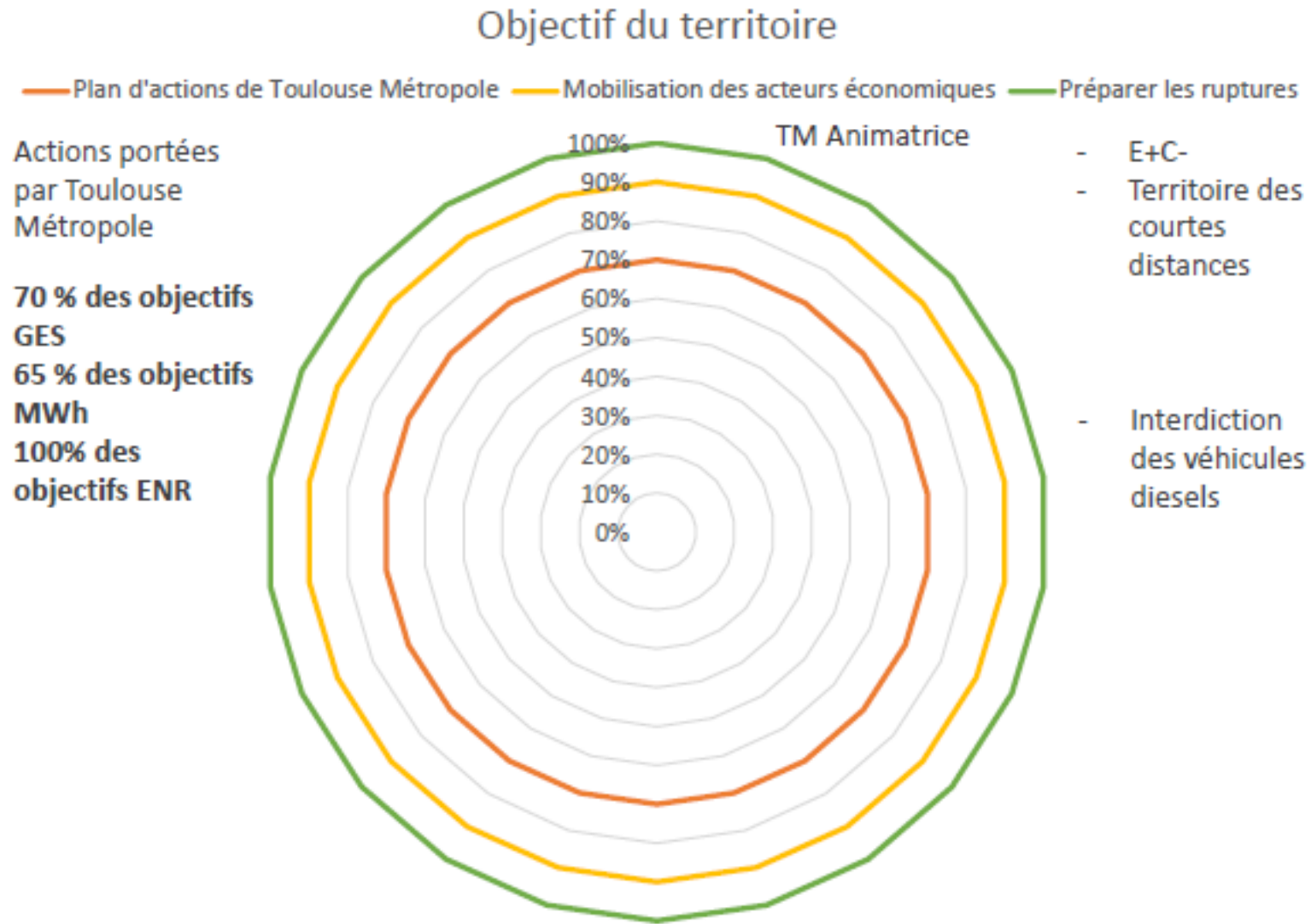
LE PLAN D' ACTIONS : LA MOBILISATION

Une mobilisation des acteurs du territoire indispensable pour atteindre les objectifs :

Dans le cadre de son rôle de coordinatrice de la Transition Énergétique, la Métropole a engagé un plan de mobilisation spécifique : impulser une dynamique, identifier les opportunités, les synergies et animer un réseau d'acteurs.

- **3 rencontres citoyennes** : 12 décembre 2016, 6 mars 2017, 4 juin 2018
- **1 consultation en ligne** : décembre 2016 à mars 2017, 450 contributions
- **4 ateliers des idées** : 20, 22, 27 et 28 mars 2018
 - ✓ entreprises, associations, étudiants et communes métropolitaines
 - ✓ mise en réseau de chaque famille d'acteurs autour des enjeux Plan Climat, tableau d'actions contributives des communes
- **la semaine du Développement Durable** : du 30 mai au 4 juin 2018
 - ✓ conférence sur le climat, projection ciné-débat sur l'agriculture et l'alimentation, visite d'écoquartier, expositions, rando-vélo, balades pédestres...
 - ✓ village du Climat : dimanche 3 juin – Allées Jules Guesde, plus de 40 stands et animations (gaspillage alimentaire, nouvelles mobilités, consommation durable, énergies renouvelables...)

LE PLAN D'ACTION : atteinte des objectifs stratégiques sur les GES



Processus d'amélioration continue : 4 dispositifs

